

POSTE ACADEMIQUE A TEMPS PARTIEL POUR LE SEMINAIRE D'ARGUMENTATION EN DROIT PENAL

(CORRESPONDANT A 1/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 30 H/AN)

FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Référence : 2025/A023

Date limite du dépôt des candidatures : 03/03/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

La Faculté de droit et de criminologie pourvoit à partir de l'année académique 2025-2026 un séminaire d'argumentation en droit pénal.

Ce cours est valorisé à 15 ECTS. Il est organisé au 2^e quadrimestre du 2^e Bloc du Master en droit.

Le séminaire d'argumentation en droit pénal prend place dans le programme parmi les séminaires d'argumentation, un ensemble d'enseignements axés sur la mise pratique des acquis d'apprentissages intégrés par les étudiant.e.s au cours de leur cursus. Ces enseignements doivent permettre la mise en pratique de raisonnements juridiques en les intégrant dans un dispositif proche de la vie professionnelle (échanges de conclusions, rédaction de consultation, de mémoire, d'actes de procédure).

Objectifs pédagogiques et scientifiques: Ce séminaire poursuit plusieurs objectifs précis, et notamment :

- la révision et l'actualisation de l'ensemble des connaissances acquises par l'étudiant en matière pénale (Droit pénal, Procédure pénale) en BA (2 unités d'enseignement) et en Ma (+/- 5 unités d'enseignement), par le biais d'une méthode active (procès fictifs) ;
- l'acquisition par l'étudiant des principes de base de l'argumentation (écrite et verbale) et le respect des règles déontologiques élémentaires de la (future) profession, dans le cadre d'un travail en équipe ;
- la maîtrise des principales sources utiles d'information en droit pénal et en procédure pénale, appliquées à la résolution d'un cas concret.

S'il/elle le souhaite, l'intéressé.e pourra être rattaché.e au Centre de recherches en droit pénal.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement : MEMOC5005 – Séminaire d'argumentation en droit pénal

Titre requis

Docteur.e à thèse en sciences juridiques (ou équivalent)

Compétences requises

- Vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement.
- Vous pouvez faire état d'une excellente maîtrise des compétences relatives à la recherche en droit, attestée par des publications scientifiques.
- Vous pouvez faire état d'une expérience pratique de 2 années minimum au moment de l'engagement.
- La maîtrise d'une autre langue que le français (anglais, néerlandais,...) sera prise en compte positivement dans le cadre de l'évaluation de la candidature.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Giacometti Mona (courriel : mona.giacometti@ulb.be)

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/3f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-fh-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un dossier d'enseignement de 7000 signes ou 4 pages au maximum comprenant :
un rapport sur les activités d'enseignement antérieures
et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans le programme de la faculté de droit et de criminologie et dans les profils d'enseignement des filières de formation auxquelles le/la candidat.e devra contribuer
- les noms et adresses mail de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêts [Bonnes pratiques conflits d'intérêts \(ulb.ac.be\)](https://www.ulb.ac.be/fr/actualites/2017/04/bonnes-pratiques-conflits-dinterets)

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.